

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, la Commission des lieux et monuments historiques est un organisme indépendant chargé de s'occuper de ce genre de choses. Elle a donc été conçue pour pouvoir prendre des décisions dénuées de tout sectarisme politique. A l'heure actuelle, elle a pour ligne de conduite de ne pas honorer les hommes politiques de leur vivant mais je lui ai demandé de reconsidérer cette politique et j'attends toujours sa réponse.

M. Hnatyshyn: Il paraîtrait qu'elle va acheter la maison de M. Pepin.

* * *

LES DOUANES

L'INSUFFISANCE DES SERVICES DE DOUANES DE SYDNEY À L'ÉGARD DES VOLS NOLISÉS—LES MESURES ENVISAGÉES

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national, responsable des douanes. Je remercie l'honorable représentant de m'avoir transmis un rapport sur le sujet de ma question, même si ce rapport n'est pas encourageant. On a empêché plusieurs vols nolisés d'atterrir à l'aéroport de Sydney sous le prétexte, d'après certains fonctionnaires de son ministère, que les installations du service des douanes ne suffiraient pas à la tâche. En fait, un avion a été forcé, après avoir atterri à Sydney, de se rendre à Halifax pour les formalités de douanes puis de revenir à Sydney. Comme cette nouvelle règle non seulement crée bien des ennuis et des frais aux touristes qui veulent visiter l'île du Cape Breton, mais nuit au tourisme dans son ensemble, le ministre aurait-il l'obligeance de faire faire enquête sur la situation en vue de remédier au problème? On me dit que les installations et le personnel suffisent amplement pour assurer le service de ces vols nolisés.

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je peux assurer le député que, puisque c'est d'un ministère de services que je suis responsable, je vais m'enquérir encore plus de la situation en lui demandant de m'indiquer personnellement les détails de l'incident auquel il fait référence. Mais je voudrais profiter de l'occasion pour corriger ce qu'il dit au sujet des bureaucrates, des installations, et le reste. Il sait très bien que tout le Parlement et toute la population du Canada sont obligés de maintenir un certain contrôle des dépenses, et que nous avons fait des arrangements à Sydney pour accommoder certains vols nolisés, mais l'aéroport n'est pas classé comme aéroport international.

[Traduction]

Je lui souhaite un aéroport international à Sydney un jour, mais nous n'en sommes pas encore là.

M. Muir: Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable représentante de sa réponse; mais comme cet aéroport assure le service des douanes à des vols internationaux depuis déjà nombre d'années, je soulève la question du nombre magique de 42. Qui l'a choisi? Comment en est-on venu à décider que 42 était le nombre maximal de voyageurs qu'on pourrait y faire

passer? En fait, un Concorde a atterri à cet aéroport et certains passagers sont passés par son bureau de douane. Il me semble qu'on aurait avantage à engager plus d'agents pour s'occuper de voyageurs plus nombreux; en ce faisant, on créerait des emplois dont on a bien besoin dans l'île du Cap-Breton.

Mlle Bégin: Monsieur l'Orateur, je transmettrai cette requête au Conseil du Trésor.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

PROPOSITION D'INTERRUPTION DES PRESTATIONS AUX PERSONNES REFUSANT DE L'EMPLOI

Mme Simma Holt (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Un nouvel hôpital pour soins prolongés a été officiellement ouvert au Centre des sciences médicales de l'Université de la Colombie-Britannique, mais les deux tiers de cet hôpital ne peuvent accueillir des personnes âgées qui attendent des soins depuis longtemps, tandis que 200 infirmières reçoivent des prestations d'assurance-chômage. Étant donné que les motifs qu'elles donnent pour refuser de reprendre le travail vont à l'encontre des règlements de la Commission d'assurance-chômage, le ministre envisage-t-il d'interrompre le versement des prestations à celles qui refusent d'occuper les postes vacants?

L'hon. Bud Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je crois qu'actuellement, certaines prestations ont été refusées à des infirmières qui refusaient d'accepter ces emplois. Dans cette situation, étant donné le nombre excédentaire d'infirmières, nous pouvons reprendre la formule immortelle d'Horace Greely: «Go west, young woman», et je remarque que des jeunes gens ont choisi cette honorable profession.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA DATE D'ÉTABLISSEMENT D'UN CENTRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLES—LA PARTICIPATION DES PROVINCES

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Étant donné que, selon une récente étude, pour les ouvriers de la fonderie Dominion Foundries and Steel Company, le risque de contracter un cancer du poumon est quatre fois et demie supérieur à ce qu'il est pour les ouvriers travaillant dans les autres parties de l'usine, et en raison des risques pour la santé qui existent également dans d'autres secteurs industriels, et le peu de progrès accompli dans les tentatives pour améliorer les lieux de travail, le ministre peut-il nous dire quand nous pouvons compter sur la création du centre canadien pour la sécurité et l'hygiène des travailleurs, promis depuis longtemps et qui doit aider à coordonner et à mettre en application des mesures d'hygiène et de sécurité à l'intention des travailleurs?